

Au fil de



Bulletin municipal n°3 - Décembre 2021

www.nouesdesienne.fr



**Le service technique :
ses missions et les projets réalisés ou en cours**

P. 4



Bien vieillir à Noues de Sienne, comment ?

P. 8



Adressage : où en sommes-nous ?

P. 11



**Joyeuses fêtes de fin
d'année à tous !**



Chères Noues de Siennes, Chers Noues de Siennes,

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de vivre dans notre commune dans laquelle la qualité de vie, la diversité des paysages, les commerces, les services, l'offre culturelle et éducative, sont des atouts essentiels que nous avons choisis de préserver et que nous continuerons à privilégier. Vivre à la campagne présente de nombreux avantages mais requiert aussi d'en supporter les vicissitudes.

Au cours de cette année qui s'achève, les nombreuses réunions ont permis aux nouveaux élus de se familiariser et de s'approprier les projets structurants initiés par l'équipe municipale précédente. Les élus intercommunaux participent activement aux commissions de l'IVN et apportent leur contribution pour que Noues de Siennes fasse entendre sa voix au sein de ce vaste territoire allant de la Vire au Noireau.

La signature de la convention « Petites Villes de Demain » va permettre d'accélérer la réalisation de nos projets, notamment l'aménagement et le développement du centre bourg de Saint-Sever suite à l'identification des secteurs stratégiques. La signature de l'Opération de Revitalisation du Territoire devrait déboucher sur une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Noues de Siennes et l'IVN ont déposé un dossier unique pour bénéficier d'aides au titre des « fonds friches » et pouvoir réhabiliter le site Granimarbre. Cette candidature commune s'est révélée être un atout déterminant puisqu'elle nous permet de bénéficier d'une subvention globale de 426 000 €. Le portage sera effectué par l'EPFN. Noues de Siennes et l'IVN auront l'obligation de racheter le site dans un délai maximal de 5 ans.

Le PLU intercommunal sera arrêté au cours de l'année 2022. Il organise la gestion des espaces : agricole, naturel et urbanisable. Il prend en compte les trames, verte, bleue, et noire. Les paysages et la gestion de l'eau sont des enjeux essentiels pour l'avenir. Afin de pouvoir financer les dépenses liées à la gestion des cours d'eau et aux risques des crues, l'IVN a instauré la « taxe GEMAPI ». Il s'agit d'une taxe additionnelle aux impôts locaux.

Coraline Brison-Valognes a été élue conseillère départementale. Elle saura porter notre voix auprès du département. En 2022, se tiendront : l'élection présidentielle les 10 et 24 avril et les élections législatives, les 12 et 19 juin. Notre Pays entre ainsi dans le débat d'idées et de projets dans lequel nous sommes tous invités à participer en allant voter.

A compter du 1er janvier 2022, la France prendra la Présidence du Conseil de l'Union Européenne. Face à la pénurie de masques pendant la crise sanitaire à laquelle de nombreux pays européens ont été confrontés, il faut retrouver une souveraineté industrielle. A défaut, nous serons de plus en plus fragilisés. L'Europe doit soutenir nos agriculteurs, victimes la plupart du temps de critiques injustifiées. La disparition cette année de plus de 120 000 vaches dans l'Ouest ne laisse présager rien de très rassurant pour l'avenir de notre indépendance alimentaire. La qualité du travail et les efforts de nos agriculteurs méritent notre soutien.

Être élu suppose d'avoir une vision prospective pour la commune et l'avenir de ses habitants, d'insuffler une dynamique, de porter des projets structurants. L'année 2022 va continuer de nous mobiliser sur de nombreux dossiers pour rendre notre commune encore plus attractive.

Face à la COVID-19, je vous invite à rester responsables, à appliquer les gestes barrières et à aller vous faire vacciner.

Je souhaite très sincèrement que l'année 2022 vous apporte, joie, bonheur, réussite et une santé à toute épreuve. Bonne et heureuse année à vous et à vos proches.

Georges RAVENEL
Maire de NOUES DE SIENNE

Vœux 2022

Pour les raisons sanitaires que l'on connaît tous, les cérémonies des vœux ne pourront se dérouler comme nous l'aurions souhaité.

Qu'à cela ne tienne, nous vous donnons rendez-vous au printemps prochain lorsque les conditions seront plus clémentes pour vous rencontrer et partager un moment de convivialité. Le format et les dates ne sont pas encore définis mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés via la newsletter et le panneau à messages variables récemment installé.

Noues de Siennois, Noues de Siennoises

Chers Benoisiens, Causséens, Chambourins, Clinchampoisis, Coursonnais, Fontenermontois, Gatinais, Mévéens, Sept-Frériens, Séverins, vous avez voté en septembre dernier et vous voici nommés Noues de Siennois, Noues de Siennoises.

A l'issue de la phase de consultation de juin, cinq noms avaient retenu notre attention :

- ✓ Corbésiennois / Corbésiennoises
- ✓ Dixdesiennois / Dixdesiennoises
- ✓ Naudiens / Naudiennes
- ✓ Noues de Siennois / Noues de Siennoises
- ✓ Sylvosiennois / Sylvosiennoises

Vous avez ensuite voté et la 4ème proposition a recueilli 68% des suffrages.

**Vous voici donc,
Noues de Siennois et Noues de Siennoises,
unis sous un gentilé commun.**

Inscriptions sur les listes électorales

En 2022, vous serez appelés aux urnes pour les élections présidentielles et législatives respectivement en avril et juin.

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de Noues de Siègne et que vous souhaitez voter pour les présidentielles, vous avez jusqu'au vendredi 4 mars minuit pour vous inscrire :

- ✓ Soit en ligne sur le site <https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/> Pour cela, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au format numérique.
- ✓ Soit dans n'importe quelle mairie de Noues de Siègne avec pièce d'identité et justificatif de domicile.

Vous avez 67 ans ou plus en 2022 ? A vos agendas !

Alors que les communes déléguées de Saint-Manvieu-Bocage et Le Gast ont pu renouer avec leur traditionnel repas des aînés en octobre dernier, les autres communes déléguées s'organisent pour vous proposer en 2022 un moment de convivialité. Voici les dates à retenir * :

- ✓ Le dimanche 20 février pour les **3 Mesnils**
- ✓ Le dimanche 6 mars à **Champ-du-Boult et Sept-Frères**
- ✓ Le dimanche 13 mars à **Courson**
- ✓ Le dimanche 19 mars à **Fontenermont**
- ✓ Le dimanche 3 avril à **Saint-Sever-Calvados**

**Sur inscription, pass sanitaire obligatoire et sous réserve des conditions sanitaires*

Le Service Technique de Noues de Sienne, quelles sont ses réalisations de 2021 ?

Le Service Technique, composé de 9 agents techniques, un responsable d'atelier, une assistante et un responsable du Service Technique, œuvre au quotidien à l'entretien et l'amélioration de notre commune et de ses infrastructures. Dans ce bulletin, nous avons souhaité vous présenter leurs missions quotidiennes, ainsi que certains travaux spécifiques et peu connus réalisés cette année.

Ces missions sont diverses et variées et vont de la mise en valeur et du maintien du patrimoine (Espaces Verts, Voirie, Eglises, Ecoles, Salles des Fêtes, Logements Communaux, Aires de Jeux, Equipements Sportifs,...) à des missions de service public (Festivités, Frelons Asiatiques, Ordures Ménagères, Animaux en Divagation, Marché, Décorations de Noël,...) en passant par le suivi des projets de la commune (Construction d'une école maternelle à St Sever Calvados, Réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes de St Sever en salle de spectacle, Etude pour la construction d'un Pôle Petite Enfance...).

Aménagements dans les chemins communaux :

Sur le Chemin de la Mazurie à Mesnil-Clinchamps, grattage et pose de 54 tonnes de différentes tailles de cailloux pour drainer l'eau coulant d'une source proche.

Sur Champ du Boul, plusieurs chemins ont été encaissés (fourniture et pose de cailloux pour reprofilage du chemin).

Mise en valeur et Maintenance du Patrimoine

Entretien et Amélioration des Logements communaux

Un logement sur Courson : travaux de couverture par l'entreprise Ozanne DB (larmier, gouttières, joints, rives,...), pose d'un drain à l'arrière du logement et étanchéité du mur par l'entreprise MCDL, pose d'une cuisine aménagée, peinture intérieure et extérieure, aménagement d'un petit local annexe.



Trois logements à Mesnil-Clinchamps : changement des radiateurs pour limiter les dépenses énergétiques des locataires, électricité, volet par l'entreprise Cord'homme & Bois, réfection de la voie d'accès aux garages.

Un logement à Saint-Manvieu-Bocage : pose d'une cuisine aménagée, réfection de la salle d'eau, changement des radiateurs, réfection des toilettes, VMC, électricité, peinture, nettoyage, sécurisation des fenêtres par l'entreprise Cord'homme & Bois.

Logements sur Saint-Sever : réfection des plafonds, peinture, création d'une buanderie, pose de cuisines aménagées, électricité, peinture, sol, plomberie, nettoyage, rambarde extérieure, pose d'un drain et de caniveaux, étanchéité d'un mur par l'entreprise MCDL.



Travaux Paysagers

Mise en place de parterres devant le pôle socio avec l'atelier de permaculture.



Renouvellement des plantations à la Mairie de St Sever et place de l'Europe à St Manvieu. D'autres modifications sont prévues sur le territoire au cours des prochains mois.



Nettoyage du site de l'Etape en Forêt, élagage et abattage par l'entreprise Royer, ramassage des branches et regroupement des grumes par une équipe d'élus et d'agents communaux.

Monuments aux morts et monuments historiques : Les membres de la commission « Travaux et entretien du patrimoine » ont recensé les monuments pour lesquels un travail de réfection des dorures est nécessaire. Les travaux seront programmés sur deux ans, à commencer par les monuments de Saint Sever, Saint-Manvieu-Bocage, Le Gast et Mesnil-Clinchamps en 2022, et celui de Courson en 2023.

Entretien et Amélioration des autres biens communaux

Local Kiné de Saint-Sever-Calvados : Isolation des murs donnant sur l'extérieur (placo + peinture). La réfection de la toiture et celle des joints des murs extérieurs seront réalisées dans les prochains mois par les entreprises Ozanne DB et MCDL.

Salle des associations de Champ-du-Boult : peinture, éclairage, isolation,...

Réfection d'une classe de l'école de Mesnil-Clinchamps : Peinture des murs et des boiseries réalisées par l'entreprise Ludovic Coquelin. Les agents communaux ont procédé au démontage et remontage de certains éléments de la classe, et l'ont réaménagée après travaux selon les besoins de l'enseignante.

Salle des fêtes de Sept-Frères : Réfection des vestiaires par les agents communaux pour permettre l'utilisation par une association (peinture, plomberie, électricité, enduit, peinture des sols, installation d'étagères, serrures, pose de luminaires, vitrerie, ...).

Vestiaires de foot de Saint-Manvieu-Bocage : Les travaux de plomberie, d'électricité et de menuiserie pour la réfection des vestiaires du stade de Saint-Manvieu-Bocage ont été réalisés par les entreprises Comptoir Ménager et Cord'homme & Bois. Les agents du service technique ont préparé les supports pour l'application de la peinture par les bénévoles du GRFS, ont finalisés certains travaux complémentaires, et ont remis le terrain en état.

Etape en Forêt : Remise en état extérieur (terrasses, escaliers, gestion des eaux pluviales, ...), dans le respect de la convention mise en place avec les gérants.

Missions de service public

Décorations de Noël

Chaque année, les agents techniques, ainsi que les bénévoles, contrôlent et réparent les décorations de Noël dès le mois de septembre. Ils les installent sur l'ensemble des communes déléguées tout au long du mois de novembre, pour un allumage début décembre. Afin que vos rues se parent de leurs plus beaux habits de fête, de nouvelles prises ont été installées sur des réverbères en partenariat avec le SDEC Energie, et de nouveaux motifs ont été acquis par la Commune cette année afin de renouveler le parc régulièrement.

Ordures ménagères

Bien que l'Intercom de la Vire au Noireau soit en charge de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, ce sont les agents techniques de Noues de Sienne qui veillent à la propreté des points de collecte et qui ramassent les dépôts sauvages déposés sur notre territoire. Un dépôt sauvage est caractérisé par le dépôt d'ordures au mauvais endroit, ou au mauvais moment, ou bien encore le dépôt de matériel devant être apporté en déchèterie... Un dépôt sauvage est sanctionné par le code pénal par le biais d'une amende pouvant atteindre 1 500 €.

Pour rappel, le ramassage des ordures se fait le lundi matin à partir de 8h sur toutes les communes déléguées de Noues de Sienne sauf pour Saint-Manvieu-Bocage qui est collecté le mercredi matin. Vos sacs ne doivent être déposés au plus tôt que la veille au soir à partir de 17h.

Frelons asiatiques

Entre le 26 juillet et le 30 novembre, 33 nids de frelons asiatiques ont été détruits grâce au plan de lutte collective géré par la Fredon Normandie. Le Conseil Départemental du Calvados prend en charge 30 % du coût de la destruction. Afin d'améliorer la destruction de cette espèce invasive, la Commune de Noues de Sienne prend le solde en charge (selon certaines modalités). Cela représente, pour 2021, 1924€ pour 33 nids détruits.

Projets de la commune

Défense Extérieure Contre l'Incendie à Mesnil-Clinchamps :

L'entreprise Floro TP a installé une réserve d'eau de 150 m3 et des barrières ont été posées autour du site.



Réfection des trottoirs du lotissement Isidore Lesénéchal (Saint-Sever) par l'entreprise LTP Loisel lorsque les conditions météorologiques le permettront.

Projets de la commune

En collaboration avec les bureaux d'étude et maîtres d'œuvre recrutés.

Travaux de voirie réalisés par l'entreprise

Eiffage : Les travaux de voirie ont débuté le 6 septembre sur les itinéraires suivants :

Sept-Frères	L'Aumondrie
Saint-Manvieu	La Noé
Courson	La Croix des Landes CR n°17
Saint-Sever	Le Richelieu
Mesnil-Clinchamps	La Moulinière
Saint-Sever	Les Lorencières
Sept-Frères	La Vandonnaire
Courson	La Villaurie CR n°42
Courson	L'Angevinière VC n°147
Champ-du-Boult	La Ruaudière

A l'issue des travaux, un nouveau bon de commande sera passé pour solder le budget 2021, en respectant l'ordre des priorités établi grâce aux notations fournies par les membres de la commission « Travaux et entretien du patrimoine ».

Courson	La Boutillerie
Mesnil-Clinchamps	Rue de l'épicerie
Mesnil-Clinchamps	Lauvraire
Mesnil-Clinchamps	Impasse de la gare
Mesnil-Clinchamps	La Renarderie
Sept-Frères	La Petiteitière

Ces travaux seront exécutés lorsque les conditions météorologiques le permettront.

Construction d'un pôle petite enfance : ce projet est en phase d'étude, avec l'appui de plusieurs partenaires dont la PMI, et la CAF.

Construction de l'école maternelle :

Durant le mois d'août, peu d'interventions ont eu lieu du fait des congés des entreprises, mais sont intervenus l'électricien et le menuisier extérieur. Un retard est constaté sur les sols à cause de problèmes d'approvisionnement en matières premières, liés à la crise sanitaire. Les élèves pourront investir leur nouvelle école en 2022.



Réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes en salle de spectacles

La démolition a été réalisée cet été, le dallage cassé, les ouvertures faites, les réseaux enterrés passés, le ferrailage est installé et les dalles ont été coulées fin août.



Réhabilitation de la salle de convivialité de CDB

: Un maître d'œuvre vient d'être missionné pour reprendre le projet initialement entamé par la commune historique.

Village de caractère : La commune a pour intention de réaménager le centre bourg de Saint-Sever-Calvados. Plusieurs partenaires nous accompagnent dans ce projet.

Les travaux pourraient commencer sur le second semestre 2022, le temps de finaliser le planning et les procédures de recrutement des entreprises.

Le maintien à domicile avec le S.P.A.S.A.D (Service Polyvalent d'Aide à Domicile)

Pour rester plus longtemps à votre domicile vous pouvez bénéficier du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) ou encore du Réseau Cantonal d'Aide à Domicile (ARCAD)

Ainsi le SPASAD favorise le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Comment ?

Une visite de préadmission au SPASAD est réalisée pour identifier les besoins et proposer les services les mieux adaptés.

Les interventions ont lieu sept jours sur sept, week-end et jours fériés, compris.

Ainsi, vous pouvez bénéficier de l'intervention d'infirmières mais aussi d'une ergothérapeute, d'une diététicienne ...

C'est aussi la possibilité :

- d'un service d'entretien du cadre de vie par l'aide au ménage, repassage, vitres, entretien du linge....
- d'un service de portage de repas à domicile.
- d'un service d'aide à domicile avec l'assistance à la toilette, au lever, au coucher, de l'aide à la préparation des repas ...etc...
- d'une présence sécurisante et rassurante.

Avec le SSIAD, les soins apportés concernent les actes relevant d'une prise en charge par l'assurance maladie sur prescription médicale.

Pour répondre à vos interrogations sur le « comment », « combien », « pour qui » ... renseignez-vous au 02.31.68.08.65 ou via ce QRCode



L'accompagnement dans vos démarches

Avec l'âge qui avance, les évolutions modernes de l'internet, les administrations qui sont éloignées, les anciens sont souvent démunis. Pour vous aider dans toutes ces démarches, vous pouvez solliciter l'aide de la « Maison France Service ». C'est un service gratuit, avec des personnes à votre écoute pour résoudre vos soucis avec les administrations. Sur rendez-vous. Tél : 02 31 09 27 76



La Mobilité

Parce qu'il est important de pouvoir garder sa mobilité quand on ne peut plus conduire et qu'il faut se rendre à un rendez vous médical, à la pharmacie, mais aussi pour aller faire ses courses, ses démarches administratives ou tout simplement rendre visite à ses proches ou ses amis, vous pouvez solliciter le service « Solidarité transport » qui est une émanation de la MSA et « Familles Rurales ». Les transports sont assurés par des bénévoles. Pour bénéficier de ce service vous devez être non-imposable, adhérer à l'association et acquitter un faible coût de participation aux frais de déplacements.

Pour les renseignements : 02.31.67.37.52

Mme Régine Vallée





Bien Vieillir à Noues de Siennes c'est aussi, le moment venu, pouvoir bénéficier de la maison de retraite « La Roseraie » qui permet à nos anciens de vivre dans un cadre sécurisant, chaleureux, entourés par une équipe pluri-disciplinaire bienveillante et à l'écoute. Elle sait s'adapter à la situation de chaque résident. L'Ehpad la Roseraie est au cœur de notre territoire à Saint Sever. La capacité d'accueil est de plus de 100 places pour des personnes seules ou en couple. Il est possible d'y faire des séjours temporaires ou permanents. On peut apporter ses meubles pour conserver son environnement familial. De très nombreuses activités sont proposées respectant les envies et les possibilités de chacun et chacune des résidents. Le loyer mensuel débute à 1678€. Il évolue en fonction des besoins d'accompagnements individuels qui seront déterminés à l'entrée. Des aides financières existent pour atténuer les coûts.



Renseignements : 02 31 68 82 65

Campus connecté : c'est nouveau à Vire-Normandie !

Un campus connecté est un lieu labellisé par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il en existe 89 aujourd'hui en France dont 8 en Normandie. L'objectif de ces campus est de faciliter l'accès aux études supérieures dans les territoires éloignés des centres universitaires, par la formation à distance.

Tous les niveaux de diplômes sont aujourd'hui accessibles à distance, du BTS au Master en passant par des DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), ou des formations diplômantes plus courtes comme les MOOC ou des modules de formations professionnelles. Ces formations à distance sont proposées par un grand nombre d'universités ou école françaises comme AgroSupDijon, Paris Sorbonne, l'université de Caen ou d'Aix-Marseille par exemple, mais aussi par des organismes publics (CNED, CNAM, ...) et privés.

Le campus connecté de Vire au Noireau est hébergé au sein de l'IUT de Vire Normandie, l'université de Caen étant partenaire du projet. Il a une capacité d'accueil de 18 étudiants, avec mise à disposition, en plus d'un espace de travail agréable, de tout le matériel informatique nécessaire pour suivre sa formation à distance : ordinateur, casque, imprimante, ...

Au sein du campus connecté, on peut préparer son diplôme à distance tout en étant intégré à un groupe d'étudiants et en bénéficiant d'un soutien de proximité grâce à la tutrice qui est présente au quotidien pour accompagner les étudiants dans leurs démarches, sur la méthodologie, ...

Le campus est ouvert à tous ! Des néobacheliers débutant leurs parcours dans le supérieur, à ceux qui se réorientent, qui veulent évoluer professionnellement ou se reconvertir.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Margot Segouin, tutrice du campus connecté. Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année !

Contact : 06 75 69 44 63
campus.connecte@vireauoireau.fr



La Micro-folie s'installe à la médiathèque

Le Louvre, les musées du Quai d'Orsay et du Quai Branly, l'Opéra, Versailles... réunis dans un seul et même lieu : la Médiathèque. Nous de Sienna est le dépositaire du Musée numérique de la Villette pour l'Intercom de La Vire au Noireau. Entrez dans la plus grande galerie d'art numérique !

Le programme Micro-Folie est un dispositif culturel porté par le Ministère de la Culture et coordonné par La Villette en lien avec 12 institutions dont le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la musique-philharmonique de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du monde arabe, Le Louvre... Plusieurs milliers d'œuvres sont exposées numériquement, proposant une offre culturelle complètement inédite répondant à toutes les curiosités. Beaux-Arts, architecture, culture, sciences, spectacles vivants, monuments, sites patrimoniaux... Les porteurs du projet y voient une porte ouverte sur la diversité des trésors de l'humanité. Une porte que Nous de Sienna entend participer à pousser, ensemble. Chacun à son rythme. Seul ou accompagné : découvrez votre Micro-Folie.

Deux modes de visites :

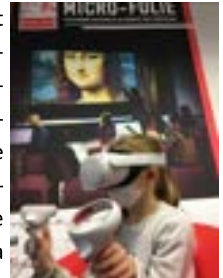
- Le mode visiteur libre permet de laisser le Musée numérique en libre accès à tous. Chacun peut suivre sa propre navigation entre l'écran et sa tablette, en lisant les cartels conçus par les conservateurs des musées, en découvrant les secrets des tableaux...



- Le mode conférencier permet d'organiser des visites thématiques et programmées pour les groupes. Outil d'éducation artistique et culturelle, le Musée numérique devient un support de médiation pour les enseignants et les animateurs.

Osez la réalité virtuelle.

Nous de Sienna veut aller plus loin dans l'expérience et innove depuis les fêtes de fin d'année, dans un espace de réalité virtuelle qui propose une sélection de contenus immersifs à 360° (documentaires, spectacles...). Sur réservation et en présence d'un adulte référent pour le public mineur.



De l'écran au terrain

L'écran c'est bien, le terrain c'est encore mieux : la Micro-Folie a également pour objectif de susciter des envies de visites « grandeur nature ». Sur des créneaux à réserver le jeudi, des thématiques abordées dans l'espace numérique se poursuivront au Musée de Vire. Par groupe maximum de 8 personnes. Transport assuré par Nous de Sienna. Prix : les 4 euros de l'entrée du Musée. Réservations obligatoires.

Pratique : La Micro-Folie est accessible aux jours d'ouverture de la Médiathèque. Du lundi après-midi au samedi midi en période scolaire ; du mardi matin au samedi midi en période de vacances scolaires. Informations complémentaires au 02 31 69 16 23 ; courriel : mediatheque@nousdesienne.fr

* Tous ces dispositifs sont mis gratuitement à notre disposition par le Ministère de la culture pour une période d'essai de 6 mois. **A nous collectivement d'inventer la suite qui va avec.**

A quand un numéro pour ma maison ? On fait le point.

Vous êtes nombreux à interpeler vos élus pour la mise en place de la numérotation là où elle n'est pas encore effective et l'on vous comprend tant il est devenu indispensable de pouvoir identifier les logements avec précision que ce soit pour les secours, les livraisons, ou bien d'autres sujets... Les communes déléguées ont commencé à travailler depuis plusieurs années sur ce sujet qui a passé la vitesse supérieure ces dernières semaines avec l'accompagnement du Département du Calvados.

Mais pourquoi est-ce si long ?

Pour comprendre les problématiques que nous rencontrons, il est nécessaire de préciser quelques éléments. Une adresse complète peut posséder jusqu'à cinq lignes mais seulement trois sont obligatoires et seront systématiquement reprises par les administrations, les deux autres servant de compléments ne seront pas systématiquement renseignées. Certains ont peut-être déjà eu quelques désagréments suite à la création de la commune nouvelle, le nom de la commune déléguée ayant été supprimé. Quand un lieu-dit est présent à plusieurs endroits du territoire, cela devient problématique ! Il a donc fallu dans un premier temps supprimer tous les doublons de noms, soit en en proposant un nouveau, soit en complétant le champ. Connaissant l'atta-

chement de certains à leur nom de lieu-dit, il a fallu faire des compromis et limiter les noms à rallonge qui ne s'intégreraient pas en entier... Par exemple, dans le cas de la Lande présente à Courson et Mesnil-Clinchamps, ce sera « La Lande de Courson » et « La Lande » pour Mesnil-Clinchamps.

Dans un second temps, il nous a été précisé que nous devons nommer des voies et non des zones et c'est là que ça se complique un peu. En effet, certains lieux-dits peuvent avoir plusieurs accès et donc plusieurs voies, il faut alors nommer ces voies : route, rue, impasse, chemin... afin qu'il n'y ait plus de confusions possibles. C'est à ce stade que nous en sommes et à cela s'ajoute la numérotation de chacune des habitations, entreprises...

L'accompagnement du Département prévoit la mise à disposition d'une cartographie en ligne sur laquelle les élus et secrétaires de mairie enregistrent toutes ces informations.

Une fois le travail terminé, il restera à valider les voies en conseil municipal, commander les panneaux de numéros et de voies et partager avec vous vos nouvelles adresses et les démarches à effectuer. Mais rassurez-vous, le travail effectué permettra une remontée automatique vers la Base Adresse Nationale et des outils existent pour faire le changement facilement auprès d'une grande partie des administrations.

M. Martin DUPONT	Ligne 1	M. Martin DUPONT
	Ligne 2	1 Route de la Lande de Courson
Lieu-dit La Lande	Ligne 3 (Optionnelle)	Lieu-dit La Lande
	Ligne 4 (Optionnelle)	Courson
14380 Noues de Sienne	Ligne 5	14380 Noues de Sienne

PLUi du Pôle de Proximité de Saint Sever

Historique

L'ex-intercom Séverine a lancé en 2015 l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur son périmètre.

A quoi sert le PLUi :

Le PLUi est un document de planification urbaine à l'échelle d'un territoire intercommunal qui a pour objectif :

- ✓ de définir le projet de territoire pour les 10 à 15 prochaines années et édicte les grandes orientations de développement.
- ✓ de traduire ce projet, par un règlement d'utilisation du sol, respectant l'équilibre territorial et les atouts patrimoniaux et naturels du site.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pôle de proximité de Saint Sever organise donc le développement des communes de Beaumesnil, Campagnolles, Landelles et Coupigny, Le Mesnil Robert, Noues de Sienne, Pont Bellanger, Saint Aubin des Bois, Sainte Marie Outre l'eau, en fixant entre autres des règles de construction selon un découpage précis en différentes zones.

Il permet d'encadrer les projets urbains, leurs styles architecturaux, limiter leurs impacts sur l'environnement et respecter les principes de développement durable.



Les grandes orientations du PLUi :

Le Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD) est le document politique du PLUi , il affirme 3 grandes orientations :

- Axe 1 : Développer un territoire Durable et respectueux de l'environnement
- Axe 2 : Affirmer une armature territoriale pour un cadre de vie de proximité
- Axe 3 : Maintenir et renforcer l'activité économique en s'appuyant sur les atouts locaux

Vous pouvez consulter les documents sur le site de l'Intercom de la Vire au Noireau :

<https://www.vireaunoireau.fr/plui-du-pole-de-proximite-de-saint-sever/>



Prochaines étapes



Ma Ville Mon Shopping, vous connaissez ?

Faire du shopping local depuis son canapé ? C'est possible avec le site mavillemonshopping.fr. Une plateforme de vente en ligne dédiée aux commerçants et artisans du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau avec 2 objectifs :

- ✓ Faire bénéficier nos TPE d'une vitrine supplémentaire pour pouvoir vendre en ligne sans avoir la charge technique et financière d'un site marchand, avec en option un service de livraison intégré.
- ✓ Faire bénéficier aux clients d'une offre de service supplémentaire.

Retrouvez vos commerçants et artisans

de Noues de Sienne - La Ferme du Refuge, Reliures Sélune, So'Well, La Cave des Vignes... - et bien d'autres en scannant le QR code ou en vous connectant sur : <https://www.mavillemonshopping.fr/fr/partenaires/vireauvoireau>



Arrêt du Projet de PLUi

16/12/2021

Le PLUi sera présenté au Conseil Communautaire de l'IVN le 16 décembre 2021. Il officialisera par une délibération « l'arrêt » du PLUi.

Avis des PPA

**Du 1^{er} Janvier au 31
Mars 2022**

Une fois l'arrêt prononcé, le PLUi est envoyé pour avis à l'ensemble des Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département, Communauté de communes et communes voisines) ; Chambres consulaires (CCI, ...) – Ces derniers ont trois mois pour formuler un avis officiel.

Enquête publique

Printemps 2022

*A l'issue de ces 3 mois, **une enquête publique est organisée** pour recueillir l'**avis du public** durant un mois, **sur les documents qui seront consultables**. Un commissaire-enquêteur est désigné afin d'organiser cette enquête. Il donnera ses conclusions un mois après la clôture de celle-ci.*

Approbation du PLUi

Automne 2022

*Enfin, les corrections demandées par les citoyens, les PPA et le commissaire-enquêteur, **ET validées par les élus**, sont réalisées. Le document de PLUi est prêt à être approuvé.*

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !



La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes :
www.service-public.fr

Seul le recensement permet votre convocation à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
À l'issue, un certificat de participation vous sera remis. Il est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours soumis à l'autorité publique.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1**
Enseignement de défense
(classes de 2^e et 1^{re})
- 2**
Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
www.service-public.fr
- 3**
La Journée Défense et Citoyenneté
www.madoc.fr

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :
• vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
• vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



Pour tout renseignement contactez le Centre du service national et de la jeunesse de Caen :



09 70 84 51 51

Lundi au jeudi : 09h - 11h 45 / 13h30 - 16h00

Vendredi : 09h - 12h / 13h30 - 15h30



csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr

Le CSNJ de Caen ne reçoit pas de public



<https://www.defense.gouv.fr/junesse>



Nous profitons de ce mois de décembre pour souhaiter à toutes les

Noues de Siennes et tous les Noues de Siennois, d'excellentes fêtes de fin d'année dans l'amitié, la joie et l'espérance. Ces fêtes sont propices à des moments de partage et de convivialité avec vos proches, familles et amis. La crise sanitaire, depuis maintenant près de deux ans, nous a contraints à limiter les interactions sociales, et a remis en cause nos habitudes, bousculant ainsi notre bien vivre ensemble. Beaucoup d'entre nous ont été marqués par ces changements. Il nous tarde de vous retrouver et de partager des moments de convivialité.

En octobre dernier, c'est avec joie que les repas des aînés de Saint-Manvieu-Bocage et Le Gast ont pu de nouveau avoir lieu. Nous prenons date dans les autres communes déléguées à compter du 20 février. Nous savons votre attachement à ces moments de partage, participant pour partie au bien vieillir à Noues de Sienne. En parallèle, ce sont de nombreuses possibilités

offertes à nos aînés via les différents services proposés par le SPASAD et détaillés dans ce bulletin.

Pour continuer à tisser du lien sur notre territoire, nos associations travaillent au quotidien à relancer de nombreuses manifestations, lesquelles seront notamment annoncées sur le site internet et sur le nouveau panneau à messages variables, installé provisoirement sur la place de la mairie de Saint-Sever-Calvados.

Nous nous réjouissons de l'arrivée de la Microfolie au sein de la médiathèque, bel outil culturel au service de notre territoire. Elle nous ouvre la porte sur de nombreux musées et nous permet de voyager depuis chez nous. Vous êtes donc invités à venir interroger de grandes œuvres artistiques pour vous évader et éveiller votre esprit. Plus que jamais, la culture s'adresse à chacune et à chacun d'entre vous.

Soyez assurés de notre présence, de notre écoute et de notre volonté à poursuivre le développement de notre belle commune pour favoriser le bien vivre ensemble.



Servir à quelque chose

A quoi sert un conseil municipal ? A construire, par ses choix, ses décisions, l'environnement de proximité dans lequel nous habitons ensemble le territoire commun-al.

A quoi sert une liste minoritaire dans un conseil municipal ? A peu de choses du fait même du statut minoritaire. Au mieux, à poser des questions, à demander des précisions, à solliciter un approfondissement des réflexions... C'est peu de choses effectivement. Nous aimerions contribuer plus, nous aimerions que notre avis soit réellement considéré, au-delà du vote qui à chaque fois nous donne tort... puisque minoritaire. Nous aimerions avoir des responsabilités, réelles, même dans des périmètres limités, nous aimerions servir davantage à la construction de ce vivre ensemble commun-al.

Mais cela n'est pas vain : notre présence au sein de l'assemblée municipale est un formidable moyen de comprendre comment ça marche : nous sommes en formation. Nous apprenons,

nous mesurons les enjeux et nous nous préparons !

Soyons honnêtes : à défaut de servir aujourd'hui, c'est pour préparer l'avenir que nous persévérons et n'abandonnerons pas. La rotation des élus au sein de la liste Et si on changeait ? est un moyen très intéressant pour amplifier la dynamique quand l'un.e ou l'autre ressent de la lassitude : Gilles Beugeard a remplacé Chantal Réginaud, Linda Bedouet a remplacé Thomas Legrain, d'autres changements surviendront... Progressivement nous constituerons une équipe éclairée, élargie...

Et nous partagerons avec vous, pas à pas, nos acquis : tout d'abord en vous conviant le mardi 15 mars (date anniversaire du scrutin) à un compte rendu de mandat, ensuite en vous invitant à constituer un collectif citoyen « Et si on changeait ? » rassemblant toutes celles et ceux qui pensent qu'une autre gouvernance est possible à Noues de Sienne.

C'est pour ça que notre présence est utile : rassembler des énergies et des compétences pour proposer, demain, une alternative citoyenne, solidaire et écologique. On vous invite.

Nouveau mode de communication à Noues de Sienne !

Peut-être l'avez-vous déjà remarqué lors de votre visite hebdomadaire sur le marché de Saint-Sever-Calvados ? Un panneau à messages variables double face vient d'y être installé. C'est une volonté de longue date de la municipalité de se doter de cet outil de communication, permettant d'annoncer tout évènement, festif, pratique et bien d'autres choses encore. C'est enfin chose faite ! Le panneau s'est donc installé temporairement sur la place de la Mairie. Son emplacement définitif, prévu sur la place Albert Lebrun sera défini plus précisément dans le cadre de l'opération de réaménagement du centre-bourg pour une parfaite intégration paysagère. Le panneau diffusera ses informations de 6h à 23h.



Et ce n'est pas tout !



Emportez le panneau dans votre poche... Et oui, c'est possible grâce à l'application Centolive disponible sur Android et Ios. Une fois installée, recherchez la commune de Noues de Sienne et ajoutez-la en favori. Vous pourrez visionner les actualités en temps réel et pourrez recevoir les notifications envoyées par la commune.



Ça se passe chez nous...

Castings d'acteurs, figurants, techniciens, scénaristes pour un court métrage

Vous voulez faire vos premiers pas sur grand écran ou derrière la caméra ? Noues de Sienne propose de vous mettre sous les feux des projecteurs à l'occasion du tournage sur notre territoire d'un court-métrage, en conditions professionnelles. Cette initiative abondée par la DRAC et le Département dans le cadre d'un appel à projet de territoire appuyé par la commune, se construira sur une petite année lors d'ateliers participatifs, depuis les "studios" du pôle socioculturel jusqu'aux prises en forêt et sur différents autres sites communaux. A la réalisation : l'association Kinocaen connue pour son festival du même nom à Caen et composée de professionnels du 7ème art et de l'audiovisuel. Ces derniers lancent un appel à tous les acteurs, scénaristes, costumiers, techniciens, figurants dans l'âme pour, au fil des



mois, construire collectivement ce court-métrage destiné à une large diffusion en "circuits courts". Une projection en avant-première à Noues de Sienne est également prévue... mais il faudra d'abord arriver au clap de fin à l'automne 2022. Des repérages ont été effectués en octobre dans la forêt de Saint-Sever. Les 8 et 15 décembre, des habitants ont commencé à réfléchir au synopsis. Fort de ces retours, une réunion publique est programmée le **vendredi 28 janvier, à 18 h 30**, sur le site du Pôle. Enfants, ados, adultes, retraités... : toutes les personnes intéressées sont invitées à se joindre à ce projet. Entrée libre. Pour plus de renseignements : Christophe au 0645638209 & polesocio@nouesdesienne.fr